

Privilégier les lampes basse consommation

Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'éclairage engendre chaque année dans le monde 1900 millions de tonnes de CO₂, soit près de 4 fois les émissions annuelles de gaz à effet de serre de la France et absorbe 19 % de la production d'électricité de la planète.

Dans certains secteurs d'activité, comme le secteur tertiaire, l'éclairage représente près de 35 % de la facture énergétique. En France, l'éclairage dans le secteur résidentiel représente 9 % de la facture d'électricité des ménages.

Les différents types de lampe

Il existe deux grands types de lampe :

- les lampes à incandescence : « ampoules » classiques et halogènes,
- les lampes fluorescentes : lampe basse consommation et tubes fluorescents.

L'électricité consommée par les lampes est transformée en lumière et en chaleur. Les lampes à incandescence produisent beaucoup de chaleur (95 %) et peu de lumière (5 %) : leur efficacité énergétique est bien plus faible que les lampes fluorescentes, qui produisent environ 80 % de lumière et 20 % de chaleur.

L'utilisation de lampes basse consommation est très fortement recommandée, pour des raisons à la fois énergétiques, écologiques et économiques :

- elles consomment 4 à 5 fois moins d'énergie que les lampes classiques : par exemple, en remplaçant une lampe classique de 60W par une lampe basse consommation de 15W, on économise au total 360 KWh pendant sa durée de vie (environ 8 000 heures). C'est l'équivalent d'un an de consommation avec des lampes classiques ! ;
- elles durent plus longtemps : les lampes à incandescence ont une durée de vie limitée à environ 1000 heures alors que celle des lampes basse consommation est de vie 6 à 10 fois plus longue ;
- elles permettent au final une économie pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines d'euros sur la durée de vie de l'ampoule.

Coût des différentes solutions d'éclairage pour l'utilisateur sur une durée de 15 000 heures

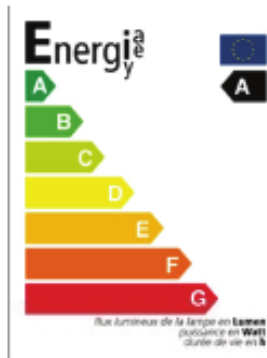
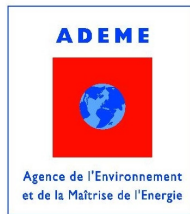
	Ampoule à incandescence	Lampe fluo-compacte « grand public »	Lampe fluo-compacte « professionnelle »
Coût d'achat d'une ampoule	1 €	8 €	15 €
Durée de vie	1 000 h	8 000 h	15 000 h
Nombre d'ampoules nécessaires	15	2	1
Coût d'utilisation	108 €	21.6 €	21.6 €
Coût total	123 €	37.6 €	36.6 €
Gain		85.4 €	86.4 €

Le remplacement de toutes les ampoules à incandescence par des lampes « basse consommation », inscrit dans l'engagement n°53 du Grenelle Environnement, permettrait d'économiser 8 térawatts-heure (soit l'équivalent de deux fois la consommation annuelle d'électricité des habitants de Paris) et de réduire les émissions de CO₂ de près d'1 million de tonnes chaque année.

Comment choisir sa lampe ?

En vous fiant à l'étiquette énergie figurant sur l'emballage des lampes. Comme pour les équipements électroménagers, l'étiquette énergie est obligatoire pour les lampes. Y figurent l'efficacité énergétique et l'efficacité lumineuse. Exprimée en lumens par Watt, elle permet de comparer les lampes entre elles : de A pour les meilleures à G pour les moins bonnes. Préférez les lampes de classe A qui réalisent entre 75 et 80 % d'économies.





Les nouvelles générations de lampes basse consommation ont fait de gros progrès :

- ▶ leur temps de chauffage s'est considérablement réduit,
- ▶ elles ne craignent plus les allumages fréquents,
- ▶ elles s'adaptent à tous les luminaires (sauf ceux destinés aux halogènes ou, sauf exception, ceux équipés d'un variateur),
- ▶ leur prix a beaucoup diminué.

Que faire des lampes basse consommation usagées ?

93 % d'une lampe fluorescente sont recyclables. Il ne faut donc pas jeter sa lampe basse consommation : elles sont récupérées pour éviter des rejets nuisibles pour l'environnement et afin d'exploiter à nouveau leurs constituants. Vous pouvez soit les rapporter au magasin (elles seront reprises si vous achetez une lampe basse consommation neuve) soit les déposer dans une déchèterie.

